

## Transcription de vidéo

### Titre de la vidéo :

Contenu du troisième chapitre du mémoire

Chapitre 3 : « Méthodologie »

### Description de la vidéo :

Cette vidéo présente le contenu du troisième chapitre du mémoire de la maîtrise en éducation à l'Université de Saint-Boniface.

### Production de la vidéo :

Cette vidéo a été préparée par la Faculté d'éducation en collaboration avec le Service des technologies d'apprentissage à distance de l'Université de Saint-Boniface. Le contenu et la narration de cette vidéo d'information ont été préparés par le professeur Jules Rocque. Le design de la vidéo et le contenu ont été mis en place par le Service des technologies d'apprentissage à distance (Jamie Morneau et Julie Joannis).

### Narration :

Jules Rocque, professeur à la faculté d'éducation

### Adresse Web de la vidéo :

<http://ustboniface.ca/documents-med-videos>

### Transcription :

#### **Chapitre 3 : Méthodologie/méthode**

Dans ce tutoriel, nous présentons les principaux éléments du chapitre 3 portant sur la méthodologie.

*Un rappel que ce tutoriel sert de guide générique. Il peut y avoir des nuances et des divergences d'opinions au niveau du titre, de l'ordre de*

*présentation, des définitions et du contenu précis de chaque chapitre d'un mémoire. Par conséquent, l'étudiant ou l'étudiante poursuivra la rédaction de son travail en respectant les consignes émises par sa direction.*

Afin de présenter les principales composantes d'un mémoire, le présent guide propose la structure suivante du mémoire à nos étudiants et étudiantes. Elle tente de regrouper les éléments repérés dans les consignes des études supérieures et des tables des matières de mémoire de l'Université Laval, de l'Université du Manitoba et de l'Université d'Ottawa. Pour offrir quelques nuances, nous avons consulté diverses sources scientifiques<sup>1</sup>.

Poursuivons avec quelques définitions :

### **1) Méthodologie**

Il importe d'abord de distinguer entre **méthode** et **méthodologie**. Ces deux termes sont la plupart du temps utilisés comme des synonymes ou, tout au moins, comme des équivalents. Selon Creswell (2003), alors que les méthodes renvoient aux « techniques et procédures », la méthodologie consiste en une « stratégie ou un plan d'action qui lie les méthodes aux résultats ciblés » (Lenoir, 2012, p. 137).

« Le terme **méthodologie** s'applique à chacune des étapes d'une recherche, et non exclusivement au cadre expérimental ou de validation. » (Legendre, 2005, p. 882)

« La **méthodologie** concerne l'ensemble des stratégies mises de l'avant pour vérifier l'hypothèse ou les questions exploratoires. » Essentiellement, la méthodologie comprend « le devis ou le protocole de recherche; 2) les participants ou les sujets; 3) les variables [en recherche quantitative] et les instruments de mesure; 4) le déroulement et la méthode d'analyse des résultats. » (Boudreault et Cadieux, 2011, dans Karsenti et Savoie-Zajc, p. 156).

« En sciences humaines, la **méthodologie** de recherche est l'étape où l'on indique auprès de qui (participants), comment (procédure) et avec

quels outils ou instruments on effectuera la recherche, afin d'atteindre les objectifs ou de répondre aux questions de recherche. » (Karsenti, Komis, Depover et Collin, 2011, dans Karsenti et Savoie-Zajc, p. 290).

## **2) Méthodologie mixte**

« Combinaison de diverses méthodologies [quantitatives et qualitatives] dans l'étude d'une même dimension d'un problème de recherche. » (Legendre, 2005, p. 883)

## **3) Méthode**

« La **méthode** (du *grec meta*, « vers », et *hodos*, « le chemin ») est le chemin à suivre pour arriver à un but [préalablement fixé par la question de recherche]. Elle peut être définie comme une suite ordonnée d'opérations à effectuer, sous forme de règles. » (Drouin, 1988, p. 3, cité dans Lenoir, 2012, p. 147).

Ayant pris connaissance de quelques définitions de base, passons maintenant à la description des principales étapes ou éléments de la méthodologie.

### **Description de la méthodologie**

La méthodologie employée dans le mémoire comprend habituellement ces principaux éléments<sup>ii</sup> :

- a) La caractéristique de la population et de l'échantillon;
- b) Des précisions sur la/les méthodes; la/les techniques de recherche retenue et l'instrument ou les instruments de collecte construit;
- c) Des précisions sur le déroulement de la collecte des données;
- d) Les règles d'éthique observées, s'il y a lieu. (Angers, 2005, p. 172)

D'autres éléments s'y retrouvent également, notamment les modalités d'analyse et de validation des données ainsi que les forces et les limites de la recherche, entre autres.

### **Passons maintenant à d'autres renseignements sur les éléments méthodologiques**

## a) Échantillon et échantillonnage

**Échantillon** : « Un sous-ensemble d'éléments représentatif et restreint d'un tout [d'une population donnée] » (Legendre, 2005, p. 468).

« Par exemple, un échantillon d'individus est seulement une partie d'une population plus grande d'individus. Dans une recherche quantitative, un échantillon bien choisi permet de réduire les coûts de réalisation du projet tout en favorisant la généralisation des résultats à toute la population concernée. » (Karsenti et Savoir-Zajc, 2011, p. 311).

Il existe plusieurs types d'échantillons. Pour en savoir davantage, consultez Legendre (2005, p. 468-469).

### **Échantillonnage**

« Processus de détermination et de constitution d'un échantillon. » (Legendre, 2005, p. 469)

Il existe plusieurs types d'échantillonnage. Pour en savoir davantage, consultez Legendre (2005, p. 469) et Angers (2005, p. 100-106).

## b) Données

« L'ensemble des informations, des mesures, des observations brutes [...] que le/la chercheur recueille avant de leur faire subir les traitements et les interprétations qui conduiront à des réponses aux questions de départ. » (Aktouf, 1987, p. 84, cité dans Lenoir, 2012, p. 205).

Les auteurs s'entendent pour dire que les données peuvent être à caractère qualitatif ou quantitatif (Lenoir, 2012, p. 207).

- Données quantitatives : données numériques ou pouvant y attribuer des valeurs numériques (Lenoir, 2011, p. 206); mesurables ou dénombrables (p. ex. : la taille des personnes, le

nombre d'élèves, le revenu annuel, etc.) (Aktouf, 1987, p. 25 cité dans Lenoir, 2011, p. 207)

- Données qualitatives : « données se présentant sous la forme de discours, de textes, de récits, de notes d'observation [...] aussi des photos, des films, des images » (Van der Maren, 1991, p. 94, cité dans Lenoir, 2011, p. 206); « non mesurables mais que l'on peut ranger en catégories, alternatives [...] (p. ex. : couleur des cheveux, sexe, groupe sanguin) (Aktouf, 1987, p. 25 cité dans Lenoir, 2011, p. 207)

**N. B.** : On peut aussi opter pour une approche mixte, regroupant des données à caractère qualitatif ET quantitatif.

## Sources

Un mot sur les sources consultées à l'intérieur de ce chapitre. Essentiellement, **il y a deux sortes de sources : la source première et la source seconde.**

- **Source première (ou primaire)<sup>iii</sup>** : « documents produits par les témoins directs de l'évènement; articles, rapports, conférences, thèses, mémoires rédigés à partir de données originales ».
- **Source secondaire** : « reformulation; réinterprétation des idées dans des articles, livres, rapports, etc. »<sup>3</sup>

« Dans toute la mesure possible, il importe de toujours se référer à des sources premières de manière à bien s'assurer de l'exactitude du sens du passage auquel on se réfère et à vérifier la fidélité de l'éventuelle citation de l'extrait. » (Lenoir, 2011, p. 208).

## Que cherchons-nous?

Ayant clarifié les sortes de sources, avant de procéder à la collecte de données, il faut « préciser ce que l'on cherche, et se demander : 'Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse? Quelle information dois-je obtenir?' » (Grawitz, 2001, p. 547).

## **Autres considérations**

Il faut tenir compte d'autres réalités en préparant la collecte de données, notamment<sup>iv</sup> :

- le besoin ou non d'obtenir l'approbation du comité d'éthique et d'autres groupes (p. ex : la commission scolaire; les parents...);
- la construction d'un cadre d'observation;
- l'établissement d'un système de prise de notes (grille d'observation; cahier de bord);
- la connaissance des modèles de questions (fermées, ouvertes).;
- la formulation des questions en fonction des objectifs;
  - l'ordre dans lequel elles apparaissent (plus simples à plus complexes, impersonnelles à plus personnelles, selon les thèmes à l'étude...)
- l'emploi de termes neutres, simples et précis;
- la nécessité d'éprouver et de faire valider l'instrument avant de procéder à l'enquête;
- la fidélité de l'instrument de collecte pour en garantir la justesse des résultats; « Un instrument est jugé fidèle, ou fiable, lorsque, utilisé auprès de sujets équivalents mais par un chercheur différent, il produit les mêmes résultats. » (Angers, 2005, p. 91);
- le budget requis pour effectuer la collecte;
- la formation requise pour l'assistant de recherche, etc;
- la rédaction du texte de présentation et des consignes (questionnaire ou entrevue);
- l'emploi d'un appareil d'enregistrement;
- l'emploi et le choix d'un logiciel d'analyse de données.

### **c) Collecte de données**

« Action d'obtenir et d'assembler des données provenant de diverses sources » (Legendre, 2005, p. 230).

Angers (2005, p. 118-133) offre quelques conseils judicieux avant de passer à la collecte de données. Il parle de « précautions générales » (p. 118) :

- tenir compte de la qualité de la relation avec les informateurs : adopter une attitude propice à la rencontre, être à l'écoute, faire preuve d'intégrité, démontrer un intérêt; prendre son temps, etc.
- « choisir un lieu propice à la rencontre » (p. 118)
- « s'assurer que les informateurs soient libérés de leurs activités habituelles » (p. 118)
- « s'assurer que les informateurs acceptent de vous consacrer le temps nécessaire pour la collecte » (p. 118)
- conditions environnementales : donner les mêmes consignes à toutes les personnes qui participent; respecter l'engagement éthique (protocole; règles, etc.) (p. 119)

De plus, il faudra aussi se familiariser avec les différences culturelles des informateurs si celles-ci sont différentes de celles de la personne qui procède à la collecte de données.

**Les techniques de collecte des données au service des sciences sociales** (Grawitz, 2001, p. 492). Il y a plusieurs façons de procéder à la collecte des données. Nous n'en présentons que quelques-unes :

- **Le sondage** « Le sondage est né d'une impossibilité pratique : interroger individuellement toute une population à laquelle on s'intéresse, et d'une possibilité statistique : décrire le tout par la partie. » (Grawitz, 2001, p. 533)
- **L'entrevue** (dirigée, non dirigée ou semi-dirigée)
  - Dirigée : On pose des questions préalablement définies au cours de la rencontre; on peut ajuster pour clarifier; l'échange est structuré et il y a une grande uniformité d'une entrevue à l'autre. (Savoie-Zajc, 2011, p. 133)
  - Non dirigée : Le thème est défini, mais la personne qui y participe « peut parler de son expérience comme [elle] l'entend, sans que le chercheur n'oriente l'échange. D'une entrevue à une autre, seul le thème principal demeure constant ». (Savoie-Zajc, 2011, p. 132)
  - Semi-dirigée : Le chercheur et la personne interviewée « se trouvent dans une situation d'échange plus

contraignante [...] Le chercheur établit un schéma d'entrevue qui réunit une série de thèmes se rapportant à la recherche ». (Savoie-Zajc, 2011, p. 132)

- **L'observation**

« Elle implique l'activité d'un chercheur qui observe personnellement et de manière prolongée des situations et des comportements auxquels il s'intéresse, sans être réduit à ne connaître ceux-ci que par le biais des catégories utilisées par ceux qui vivent ces situations (p. 212). » (Jaccoud et Mayer, cité dans Savoie-Zajc, 2011, p. 134)

Un deuxième type d'observation est **l'observation participante**. « Le chercheur y occupe une position très engagée, c'est-à-dire qu'il participe pleinement à la dynamique ambiante. [...] Il est nécessaire que les personnes observées soient d'accord pour accueillir dans leurs rangs une personne étrangère [ou non] qui s'y introduit pour participer à leur vie quotidienne, avec l'intention explicite d'analyser leurs comportements. [...] On peut aussi penser à une observation participante effectuée par un enseignant dans sa classe. Il participe à la vie du groupe, mais en même temps, il se donne des outils systématiques pour mieux comprendre certains comportements qui, chez ses élèves, suscitent son intérêt et sa curiosité. » (Savoie-Zajc, 2011, p. 135)

- **Matériel écrit**

« Les données de ce type peuvent prendre plusieurs formes » : des réponses à des questions ouvertes d'un questionnaire : des rédactions d'élèves; des lettres, des journaux de bord, etc. Ce matériel peut aussi prendre la forme de dessins, de photographies, d'artefacts ou de portfolio d'élèves. (Savoie-Zajc, 2011, p. 136)

Dans la recherche qualitative/interprétative en éducation, « [l]a phase de la collecte de données consiste à employer des stratégies souples destinées à favoriser l'interaction avec les participants : l'entrevue semi-dirigée plutôt que le questionnaire, l'observation ouverte et



participante plutôt que l'observation faite à partir de grilles d'observation. Le chercheur a également intérêt à combiner plusieurs de ces stratégies pour faire ressortir différentes facettes du problème étudié et pour corroborer certaines données reçues. » (Savoie-Zajc, 2011, p. 132)

En guise de conclusion, il importe de préciser que des éléments méthodologiques présentés lors de la soutenance (p. ex. : méthode de collecte et analyse des données) peuvent avoir changé au cours de la réalisation de la recherche. Ces précisions se trouveront dans la version définitive du mémoire.

Toutes les ressources référencées dans cette vidéo ont été compilées dans le document « Ressources complémentaires aux vidéos » disponible sur le site Web de l'USB.

Ce document comprend donc les liens vers des documents Web et les coordonnées actuelles de toutes les personnes-ressources.

Vous trouverez sur cette même page Web la transcription de cette vidéo ainsi que des liens vers d'autres vidéos reliées à la Maîtrise en éducation.

---

<sup>i</sup> 1) Maurice Angers (2005). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 2) Madeleine Grawitz (2001). *Méthodes des sciences sociales*. 11<sup>e</sup> éd. 3) Renald Legendre (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3<sup>e</sup> éd.). 4) Yves Lenoir (2012). *Guide d'accompagnement de la formation à la recherche. Un outil de réflexion sur les termes et expressions liés à la recherche scientifique*. 5) Thierry Karsenti et Lorraine Savoie-Zajc (2011). *La recherche en éducation. Étapes et approches* (3<sup>e</sup> éd.).

<sup>ii</sup> Extraits d'Angers (2005). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, p. 172.

<sup>iii</sup> [https://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences\\_humaines/choisirdocuprim.html](https://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/choisirdocuprim.html)

<sup>iv</sup> Texte construit à partir d'Angers, 2005, p. 59-93.